

La Gazette de l'environnement

N°29 – Janvier 2024 - Bulletin d'information mensuel – District 1650



L'équipe de la Commission Environnement vous souhaite une très belle année 2024

Fil d'actualités :

Rotary Green : 2^{ème} édition du 24 au 26 novembre 2023.

Les 3 lauréats/40 participants bénéficieront de

l'accompagnement d'experts pendant un an gratuitement. Il s'agit :
d'aggloplast de M.Nicolas Cahlik et Cécile Mermod qui proposent la fabrication de plaques à partir de plastique recyclé à 100% pour créer du mobilier (1^{er} prix et prix spécial jury). De Trashboard de M. François Jaubert qui récupère des cartons d'emballage pour les transformer en planche de skate-board et de mobilier pour l'aéronautique (2^{ème} prix) ; et de Tialocblue de M.Karim Honein et Fitiavana Joly qui imaginent un écosystème vertical composé de plusieurs espèces animales et végétales pour convertir les biodéchets (3^{ème} prix et prix du public).



Accord historique pour accélérer l'action climatique comme l'a salué le président de la COP 28 le Sultan Al Jaber ou petits pas ?

Après une prolongation d'une nuit, les 200 pays qui participaient à cette conférence sur le climat ont donné leur accord sur un texte qui mentionne pour la 1^{ère} fois le principe d'une sortie de toutes les énergies fossiles (en 2021, cette utilisation a généré 75% de l'ensemble des émissions mondiales de gaz à effet de serre), pour atteindre en 2050 la neutralité carbone. Les petits Etats insulaires et l'Union Européenne souhaitaient une sortie définitive du pétrole tandis que les producteurs de pétrole comme l'Arabie Saoudite défendaient leur modèle économique. Ainsi négocié, l'accord ne prévoit pas d'objectif chiffré ni de précision de date de sortie définitive du pétrole. De plus, pour ne pas pénaliser les pays en voie de développement (dont la Chine), la fin des énergies fossiles devra se faire d'une manière juste, ordonnée et équitable (800 millions de personnes manquent d'accès à l'électricité), le rythme de sortie sera différent selon les pays. Ombre au tableau, le gaz sera également considéré comme une énergie de transition et non une énergie fossile pour contenter la Russie et les Etats-Unis principaux producteurs. Le texte mentionne aussi le triplement de la production d'énergies renouvelables d'ici 2030 et des capacités de l'énergie nucléaire dans le monde d'ici 2050. Enfin, la création d'un fonds pertes et dommages pour les pays en voie de développement a été acté. Les COP restent vitales, le problème reste que le réchauffement climatique avance à grands pas, tandis que nous avançons à petits pas mais nous devons garder l'espoir.

(sources public sénat, réd Maryvonne JEZEQUEL)



District 1650
Rotary
Bretagne - Mayenne 